



Employeur ne remplit pas ses fonctions

Par severine2107

Bonjour,

Je suis en congé maternité, et mon employeur n'envoie pas les papiers a la sécurité sociale pour que je puisse toucher mes indemnités. La sécurité sociale n'a recours qui me permettrai d'être payée.

Du coup cela me cause de nombreux problèmes financiers et un préjudice moral.

De plus, elle ne répond pas au téléphone, ni au lettre recommandées.

Pour rajouter a cela, la visite médicale d'embauche n'a jamais été effectuées et ce malgré ma demande.

Je n'ai aucune nouvelle de sa part depuis le 25 Janvier.

Je compte faire une démarche au prud'homme.

Comment dois-je effectuer ma démarche ?

Qu'elle indemnisation puis-je demander pour le préjudice financier mais aussi morale ?

Merci

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement